



hôpital fribourgeois
freiburger spital

Votre bien-être,
notre plus belle victoire



Guide pratique
pour votre séjour

- 
- 3 Bienvenue à l'hôpital fribourgeois
 - 4 L'hôpital fribourgeois (HFR)
 - 6 Votre admission à l'hôpital
 - 8 Êtes-vous bien assuré?
 - 9 Sudoku
 - 10 Votre admission aux Urgences
 - 12 Chambre et repas
 - 14 Vos visites
 - 17 Cafétéria
 - 18 Jeu des 7 erreurs
 - 20 Votre vie à l'hôpital
 - 22 Votre détente
 - 24 Services à votre disposition
 - 26 Votre spiritualité
 - 27 Mandala
 - 30 Préparer votre sortie
 - 31 Votre départ
 - 32 Votre opinion
 - 34 Solutions jeux
 - 36 Nous contacter

Bienvenue à l'hôpital fribourgeois

Chère patiente, cher patient,

Votre état de santé nécessite un séjour hospitalier. L'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs de l'hôpital fribourgeois (HFR) tiennent à vous assurer de leur engagement dans la réussite de votre séjour et de votre guérison, et de leur entier dévouement, de jour comme de nuit.

Votre santé est confiée à une équipe médicale et paramédicale compétente, qui met tout en œuvre pour vous prodiguer des soins avec toute la qualité et la sécurité requises. Durant votre séjour à l'HFR, l'équipe qui vous prend en charge fait le maximum pour vous apporter aide et soutien. Elle est à votre écoute, pour votre bien-être.

La perspective d'une entrée à l'hôpital suscite souvent des sentiments d'incertitude ou d'appréhension. La présente brochure vous aide à préparer au mieux votre séjour et à vous familiariser avec votre nouvel environnement. Vous y trouvez toutes les informations utiles sur l'HFR, ses sites hospitaliers et les prestations qu'il fournit.

Nous vous souhaitons une agréable lecture et vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Le Conseil de direction

4 L'hôpital fribourgeois (HFR)

HFR? Trois lettres pour un hôpital public, quatre sites répartis sur l'ensemble du territoire cantonal. Né en 2007, l'hôpital fribourgeois, plus grand employeur du canton, réunit les compétences de près de 3500 collaboratrices et collaborateurs. Au service de la population, tous poursuivent un but commun : fournir des prestations de qualité et garantir aux patientes et aux patients la meilleure prise en charge dans les domaines des soins stationnaires, ambulatoires et d'urgences.

Peu importe la raison qui vous conduit chez nous. Nous nous considérons comme vos partenaires durant votre passage à l'hôpital. Nous sommes là pour vous, patients, ainsi que pour vos proches.

Nos valeurs d'engagement, de solidarité et de respect vont au-delà des mots : c'est une philosophie que nous nous efforçons de pratiquer jour après jour, que ce soit sur le plan humain ou technique par nos compétences médicales.



*1 hôpital public
4 sites hospitaliers
20'000 patients hospitalisés
par année
485'000 consultations
ambulatoires
3500 collaborateurs
100 professions*





Afin de vivre le plus sereinement possible votre hospitalisation, voici quelques documents et affaires personnelles à ne pas oublier.

Pour les formalités d'admission

Selon les informations fournies dans votre lettre de convocation, présentez-vous soit dans le service indiqué, soit à l'accueil des admissions pour vous enregistrer, muni des documents suivants :

- la lettre de convocation et ses éventuelles annexes de l'hôpital ou de votre médecin traitant
- une pièce d'identité valable
- vos cartes d'assurance ou une copie de votre police d'assurance : assurance de base et complémentaire si vous y avez souscrit (privée, demi-privée), le cas échéant, la copie de la décision de l'assurance invalidité

Si vous venez à la maternité

- Votre livret de famille
- Sachez qu'un montant de 20 francs vous sera facturé pour la notification de naissance (démarches administratives assurées par l'HFR pour annoncer la naissance de l'enfant à l'état civil)

Pour l'équipe soignante

Pensez également à prendre les documents médicaux susceptibles de faciliter votre traitement ou d'éviter des examens inutiles :

- vos radiographies récentes et tout document médical et paramédical en votre possession
- votre carte de groupe sanguin, votre carte d'allergie (si vous en possédez une) et votre carnet de vaccination
- votre carnet de suivi de diabète ou de traitement anticoagulant (si vous en possédez un)
- vos médicaments ou votre liste actuelle de médicaments
- vos directives anticipées, si vous en avez établi

Pour votre confort

Pour votre bien-être, n'oubliez pas :

- des vêtements confortables (pyjama, survêtement, robe de chambre) et des pantoufles antidérapantes
- une trousse de toilette (brosse à dents, dentifrice, brosse, déodorant, gel douche, etc.)
- de quoi vous divertir : des livres, des revues, de la musique avec de préférence un casque ou des écouteurs. Et pensez au chargeur !
- si vous portez des lentilles, n'oubliez pas vos produits d'entretien
- des chaussures d'entraînement (dans le cas où vous avez besoin de physiothérapie ou d'ergothérapie)
- des vêtements d'intérieur en cas de réadaptation
- un maillot de bain en cas de thérapie en piscine
- d'autres effets personnels : lunettes, appareils auditifs, injections, canne, prothèse, etc.

Pour votre suivi

Un bracelet d'identification patient avec votre nom, prénom, date de naissance, numéro d'identification de patient et notre logo vous est remis lors de l'admission pour permettre une prise en charge optimale. Ce bracelet – antiallergique – sert à attester et contrôler votre identité à chaque étape du traitement pendant votre séjour à l'hôpital.

Si vous devez venir à jeun, vous n'aurez ni mangé, ni bu, ni fumé avant votre entrée, dans le délai prescrit par votre médecin.



Vous habitez dans le canton de Fribourg et vous disposez d'une assurance maladie de base ? Alors le canton et votre assurance-maladie, ou assurance-accident, régleront les frais de votre traitement et de votre séjour en division commune.

Si vous habitez en dehors du canton, une assurance complémentaire peut s'avérer nécessaire pour couvrir une éventuelle différence de tarif. Les tarifs sont définis en fonction des accords que l'hôpital fribourgeois a conclus avec chaque assurance. Si aucun accord n'existe, l'autorité compétente détermine les tarifs. A défaut de couverture adéquate, il vous sera demandé de prendre en charge directement les frais supplémentaires y relatifs.

Un dépôt à payer au plus tard le jour de votre arrivée sera exigé dans les cas suivants :

- si le traitement prévu n'est pas pris en charge par votre assureur-maladie ou accident
- si vous ne bénéficiez pas d'une couverture d'assurance adéquate
- pour une hospitalisation en division demi-privée ou privée, en l'absence d'une garantie de paiement émanant de votre assureur-maladie ou accident

En cas de doute, votre assureur-maladie ou accident, ainsi que les admissions de l'hôpital fribourgeois demeurent à votre disposition pour tout complément d'information.



Vous trouverez ces informations détaillées dans notre formulaire « conditions d'admission ».



			9			7		
	5		6		7			2
4	8				1			
3						6	1	
	4	1				2	5	
	6	5						9
			2				9	6
2			5		3		8	
		4			8			

facile

moyen

6				5	3		7	1
5		1				3		8
		5	2	4				7
		8	7		6	1		
7				1	5	2		
1		7				9		6
9	4		5	8				3

Votre admission aux Urgences

Le service des Urgences et nos Permanences accueillent et soignent toute personne malade ou blessée.

Contacts et heures d'ouverture:

www.h-fr.ch > Urgences

Lors de votre arrivée aux Urgences – que ce soit par vos propres moyens, avec un service d'ambulance ou sur demande de votre médecin traitant – vous êtes accueilli dans les plus brefs délais par un infirmier d'accueil et d'orientation, qui évalue rapidement la gravité de votre santé.







Les patients sont traités par ordre de priorité médicale et non pas par ordre d'arrivée.

Dans le cas d'une urgence vitale, votre prise en charge est immédiate.

Dans les autres cas, un délai d'attente est inévitable. Nous faisons tout pour l'écourter au maximum. Nous vous demandons les informations administratives nécessaires pour constituer votre dossier médical personnel.

Degrés d'urgence

- 1  Urgence vitale qui nécessite des soins médicaux immédiats.
- 2  Urgence majeure avec risque vital potentiel, nécessite des soins médicaux dans les 20 minutes.
- 3  Urgence non vitale, nécessite des examens et/ou des investigations complémentaires dans les 120 minutes.
- 4  Urgence sans risque particulier, la prise en charge peut être différée.



Un bracelet d'identification patient avec votre nom, prénom, date de naissance, numéro d'identification de patient et notre logo vous est remis lors de l'admission pour permettre une prise en charge optimale. Ce bracelet – antiallergique – sert à attester et contrôler votre identité à chaque étape du traitement pendant votre séjour à l'hôpital.

Un membre du personnel soignant est votre référent tout au long de votre prise en charge aux Urgences. Vous êtes examiné par un ou plusieurs médecins et des analyses complémentaires sont prescrites si besoin. Le traitement approprié vous est administré. Selon la décision médicale, le retour à domicile, une hospitalisation, un transfert ou des contrôles complémentaires sont indiqués.

Pour respecter votre intimité et le déroulement optimal de vos soins, les membres de la famille et les proches peuvent éventuellement être invités à patienter en salle d'attente si les circonstances l'imposent. Dans ce cas, l'équipe d'accueil se tient à votre disposition pour répondre à vos besoins. L'équipe des Urgences se tient à votre disposition et met tout en œuvre pour prendre soin de vous.

Le confort des chambres et une alimentation adaptée à vos besoins participent à votre rétablissement.

La chambre

L'établissement met à votre disposition des chambres à un ou plusieurs lits. L'attribution des chambres dépend de votre couverture d'assurance, de votre état de santé ainsi que des places disponibles.

Votre chambre est entretenue quotidiennement par les collaborateurs de l'Hôtellerie. Tout le linge nécessaire durant votre séjour à l'hôpital est fourni et entretenu par nos soins.

Les repas

Les trois repas quotidiens servis en chambre ou en salle à manger sont adaptés aux exigences médicales de chaque patient. Si vous souffrez d'une allergie alimentaire sévère (qui nécessite une éviction totale de l'allergène incluant les traces et la contamination croisée), veuillez en informer votre médecin, qui prescrira le régime adéquat.

Une fois ce régime prescrit, la cuisine de l'HFR préparera un menu « allergie » qui nécessitera une préparation isolée. Dans ce cas, vous n'aurez malheureusement pas le choix de vos menus.

Si vous ne souffrez pas d'allergie, alors vous pourrez choisir, selon votre goût et votre régime, parmi un choix de menus et une petite carte.



Dans le cas où vous avez des aversions alimentaires, vous pouvez en informer le personnel hôtelier qui les communiquera à la cuisine de l'HFR.



Près de 2000 repas sont servis par jour à l'HFR, patients, collaborateurs et clients confondus.



Local et de qualité

La brigade de cuisine se fait un plaisir de vous proposer un choix de menus. Nos chefs de cuisine s'approvisionnent auprès de fournisseurs locaux, afin de proposer des produits frais et de qualité.

Les repas à l'HFR Fribourg – Hôpital cantonal, à l'HFR Meyriez-Murten et à l'HFR Riaz sont préparés par la cuisine de chaque site. A l'HFR Tafers, les menus sont élaborés par les cuisines du home voisin, selon les standards alimentaires de l'HFR.

Manger avec vos proches

Vos proches et vos amis sont les bienvenus pour vous entourer durant votre séjour. Si vous souhaitez partager votre repas avec eux, adressez-vous au personnel soignant.

Nous vous souhaitons un bon appétit!

Votre famille ou des amis souhaitent vous rendre visite ? Ils sont les bienvenus. Ils sont invités à privilégier les transports en commun.



Les parkings des sites de Fribourg, Riaz et Meyriez-Murten sont payants.

L'HFR propose des heures de visite étendues. Nous vous remercions d'ores et déjà de bien vouloir respecter les horaires prévus sur les différents sites.

HFR Fribourg – Hôpital cantonal	14 h – 20 h
HFR Meyriez-Murten	14 h – 20 h
HFR Riaz	14 h – 20 h
HFR Tafers	14 h – 20 h

Horaires spéciaux

Clinique de pédiatrie et néonatalogie : les heures de visites sont libres pour les parents et la fratrie.

Soins palliatifs : les horaires sont libres pour les visites.

Soins intensifs : seuls la famille et les proches sont autorisés.

Votre bien-être avant tout

Pour l'équipe des soins, la famille joue un rôle important. Elle peut être une ressource indispensable pour rassurer, réconforter et atténuer les souffrances de la personne malade. Néanmoins, voici quelques points à considérer :

- favorisez les visites en petit groupe
- respectez les besoins de repos de vos voisins de chambre
- si vous ne souhaitez pas de visites, quel qu'en soit le motif, informez le personnel soignant afin qu'il fasse le nécessaire



Il arrive parfois que des soins ou des traitements soient nécessaires pendant les heures de visite. Nous prions alors vos proches de quitter la chambre un moment, afin de garantir le respect de votre intimité.

Fleurs

Recevoir un cadeau ou une petite attention fait toujours plaisir. Si vous recevez des fleurs, des vases sont à disposition dans les couloirs des étages pour arranger les bouquets. Pour des raisons d'hygiène, seules les fleurs coupées sont autorisées dans les chambres.

Contagion : protégez vos proches

Lors de leur venue, vos visites peuvent apporter des microbes de l'extérieur ou en ramener à domicile. Pour vous protéger et protéger vos proches, nous vous demandons de respecter les mesures suivantes :

- vous tousez ou votre nez coule ? Des masques « chirurgicaux » sont à votre disposition – dans le hall d'entrée pour les visiteurs
- renoncez aux visites avec des enfants fragiles ou porteurs de microbes (rhume, varicelle, gastroentérite, etc.)
- en entrant et en sortant de la chambre, frictionnez vos mains avec une solution ou un gel désinfectant
- respectez les mesures Covid en vigueur



Plus de 80 litres de désinfectant sont utilisés chaque jour à l'HFR Fribourg – Hôpital cantonal.

Animaux

Pour des raisons évidentes d'hygiène et de bruit, les animaux ne sont pas admis à l'intérieur de l'ensemble des bâtiments de l'HFR. Seule exception : les chiens guide.



Durant la belle saison, une terrasse est à disposition sur les sites de Fribourg, Meyriez-Murten et Tafers.

Cafétéria



Plus de 1000 cafés sont servis en une matinée à l'HFR.

Nous invitons les familles à prendre part à la vie de l'hôpital. Sur chaque site hospitalier, différents espaces sont prévus pour recevoir les visiteurs de l'HFR.

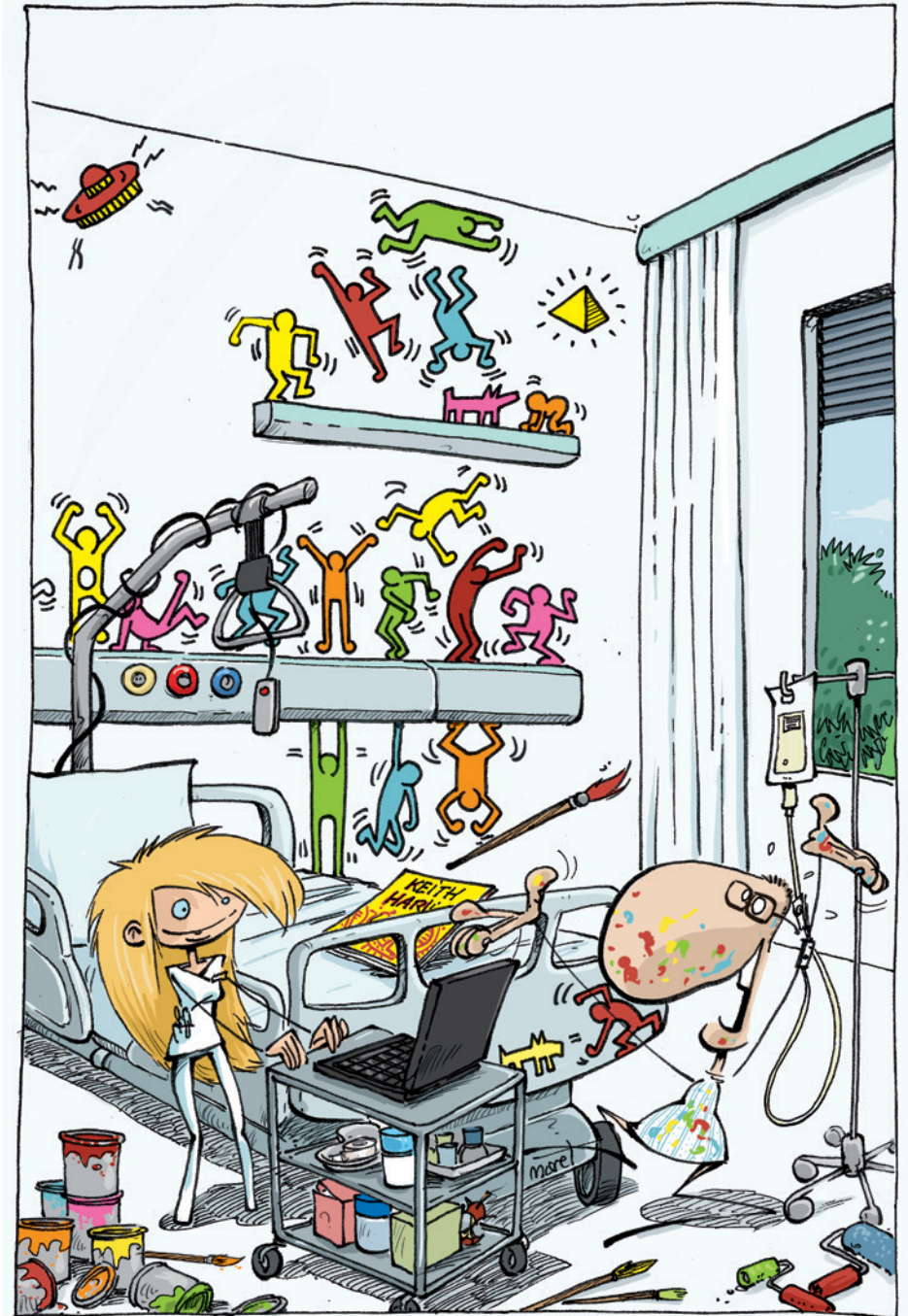
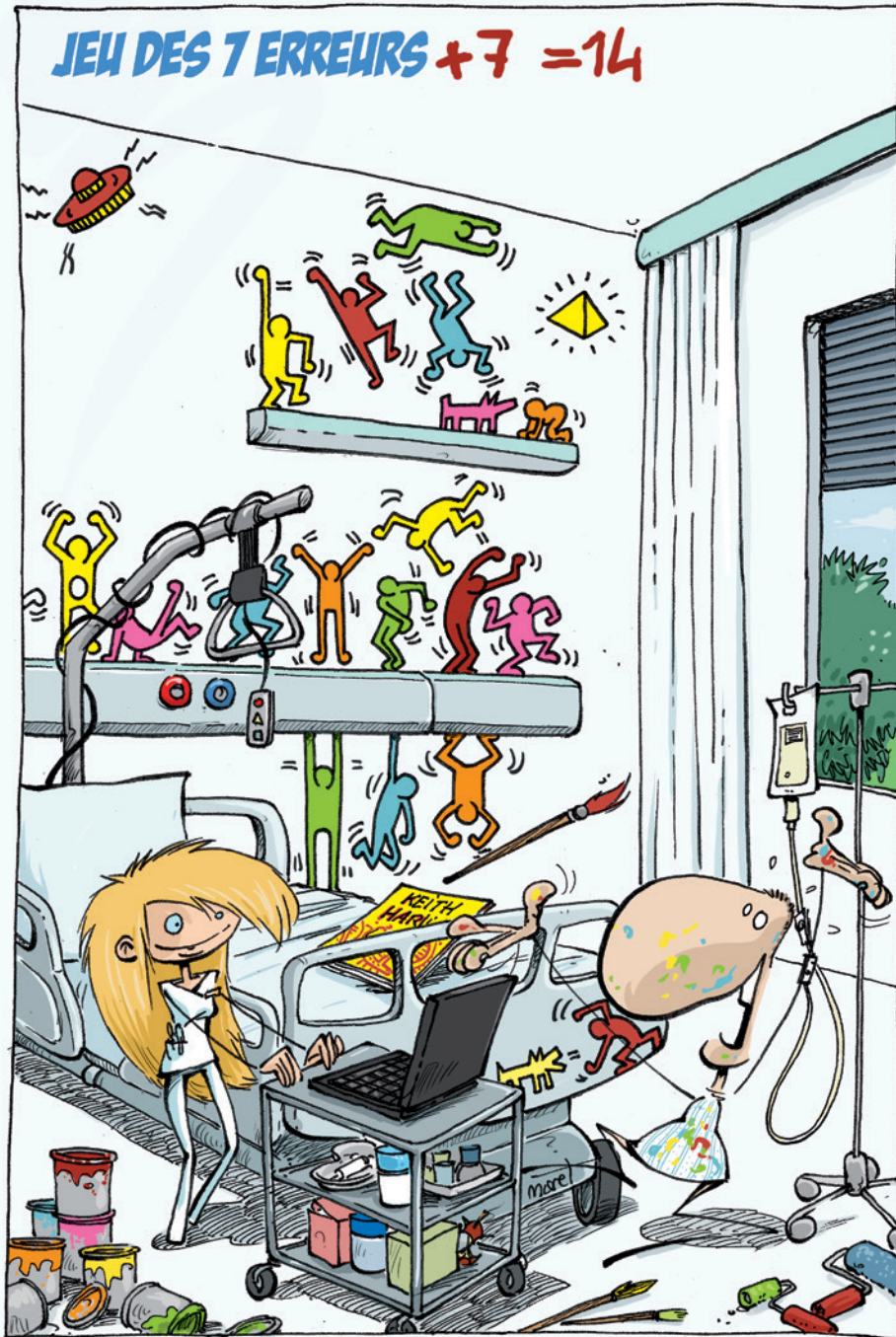
Cafétéria

L'équipe de la restauration, en collaboration avec l'Association des produits du terroir du pays de Fribourg, vous offrent d'excellents repas en faisant un effort tout particulier en faveur des produits de la région. Un délice pour vos papilles...

Nous prions les patients qui sont en mesure de se rendre dans nos cafétérias publiques de s'habiller de manière adaptée.

Les horaires des cafétérias publiques sont disponibles sur notre site internet:

- > HFR Fribourg - Hôpital cantonal: h-fr.ch > nos sites hospitaliers > HFR Fribourg - Hôpital cantonal
- > HFR Tafers: h-fr.ch > nos sites hospitaliers > Tafers
- > HFR Riaz: h-fr.ch > nos sites hospitaliers > Riaz
- > HFR Meyriez-Murten: h-fr.ch > nos sites hospitaliers > Meyriez-Murten



Votre vie à l'hôpital

Téléphone

Dans votre chambre, vous disposez d'un téléphone personnel avec un numéro direct. Vous obtenez toutes les informations concernant son utilisation lors de votre admission. Un mode d'emploi des différents appareils multimédia se trouve dans votre table de nuit.

Vous pouvez communiquer votre numéro de téléphone personnel à vos proches et connaissances. Vous pouvez appeler, ou recevoir des appels directement à toute heure. Toutefois, nous vous demandons de modérer l'usage de votre téléphone entre 20h et 7h, par respect pour votre voisin.

Télévision et radio

Chaque lit dispose d'un équipement multimédia radio et tv. Cette prestation est facturée en supplément si vous ne bénéficiez pas d'une couverture d'assurance privée ou demi-privée.

Réseau wifi

L'hôpital propose un accès gratuit à internet par le réseau sans fil (wifi). Il vous suffit de vous connecter au réseau «EtatFR-StaatFR» et de suivre les instructions. En cas de difficulté, vous pouvez demander au personnel soignant ou à la réception le document comportant les instructions détaillées pour rejoindre le wifi de l'hôpital.

Interprète

Vous ne parlez pas ou peu le français ou êtes sourd ou malentendant ? Afin de vous garantir une information claire et complète, l'HFR met à votre disposition un service d'interprètes. Le service d'interprétariat Se comprendre de Caritas peut aussi être contacté par votre infirmier-ère référent-e au 026 425 81 30 ou secomprendre@caritas.ch. Ces prestations permettent aux soignant-e-s de mieux comprendre votre situation.



Objets de valeur

Pour la sécurité de vos biens, nous vous recommandons de laisser vos objets de valeur à la maison. Vous pouvez toutefois déposer votre argent et vos objets de valeur: adressez-vous à la réception principale de l'hôpital. En cas de perte ou de vol, l'HFR décline toute responsabilité.

L'HFR, un hôpital sans fumée

Par égard pour les patients et le personnel, il n'est pas autorisé de fumer ou de vapoter à l'intérieur des locaux de l'hôpital, sans exception. Néanmoins, des espaces fumeurs sont prévus en différents endroits à l'extérieur. Si cette abstinence est trop difficile pour vous, vous pouvez en parler à l'équipe soignante.



Vous avez égaré un bien à l'hôpital ?

Rendez-vous sur le site Internet www.easyfind.ch et recherchez votre objet perdu en sélectionnant les mots-clés adaptés.

Salles de séjour

Vous trouvez des espaces de détente pour vous relaxer en regardant la télévision, en jouant aux cartes ou en discutant avec vos visiteurs.

Le bien-être à l'hôpital, tout un art

Des expositions périodiques permettent de faire découvrir aux patients et au personnel hospitalier des œuvres d'art ou des photographies d'artistes confirmés ou amateurs.

Le Passage-expo de l'HFR Fribourg – hôpital cantonal se situe au rez-de-chaussée (étage A). Ces expositions sont rendues possibles grâce à la Fondation pour l'aménagement artistique de l'Hôpital cantonal, créée en 1996.



Cette fondation est indépendante de l'hôpital sur le plan financier. Vous pouvez contribuer à ses ressources par des achats d'œuvres exposées, des dons et des legs.

La galerie de l'HFR Tafers se trouve également au rez-de-chaussée (bâtiment U). Elle est mise en valeur par la commission culturelle de l'hôpital.



Services à votre disposition

Kiosque

Vous y trouvez un vaste choix de journaux, de revues et de livres en français et en allemand, mais aussi toutes sortes de friandises et d'objets divers.

HFR Fribourg – Hôpital cantonal

lundi – vendredi	07 h 45 – 19 h 00
samedi	09 h 00 – 18 h 00
dimanche et fériés	10 h 00 – 18 h 00

HFR Meyriez-Murten

Oct.–avril :	
lundi – vendredi	08 h 30 – 18 h 00
week-ends et fériés	10 h 00 – 18 h 00
Mai – sept. :	
lundi – vendredi	08 h 30 – 19 h 00
week-ends et fériés	10 h 00 – 19 h 00

HFR Riaz

lundi – vendredi	08 h 00 - 11 h 30 13 h 30 - 17 h 30
samedi	13 h 30 – 19 h 00
week-end et jours fériés	08 h 30 - 11 h 00 11 h 30 - 17 h 00

HFR Tafers

lundi – samedi	10 h 00 – 11 h 30 13 h 30 – 17 h 00
dimanche et fériés	10 h 00 – 12 h 00 13 h 00 – 17 h 00

Courrier

La distribution du courrier aux patients est assurée chaque jour, sauf le dimanche et les jours fériés, aux adresses suivantes :

HFR Fribourg – Hôpital cantonal, case postale, 1708 Fribourg
 HFR Meyriez-Murten, chemin du village 24, 3280 Meyriez
 HFR Riaz, rue de l'Hôpital 9, case postale 70, 1632 Riaz
 HFR Tafers, Maggenberg 1, 1712 Tavel

Quant au courrier à expédier, vous pouvez le déposer dans la boîte aux lettres disponible sur chaque site ou le remettre au personnel soignant.



Poste

Sur le site de Riaz, une agence postale est à disposition des patients, des visiteurs et des habitants du village à la cafétéria. Elle vous permet d'expédier des lettres et des colis en Suisse et à l'étranger, les courriers recommandés en Suisse et à l'étranger, les envois Express en Suisse, de retirer des envois normaux et recommandés, d'acheter des timbres, de faire des paiements (avec la PostFinance Card, la carte Maestro ou V Pay) et de prélever de l'argent jusqu'à CHF 500 maximum. Ces opérations peuvent être réalisées du lundi au vendredi de 8h à 11h et de 15h30 à 18h. Le samedi de 14h45 à 17h15. Quant aux envois spéciaux, comme les actes de poursuite ou judiciaires, ils sont à retirer à la filiale postale de Bulle Condémine.

Banque

Une succursale de la Banque Cantonale de Fribourg est à votre disposition au rez-de-chaussée de l'HFR Fribourg – Hôpital cantonal, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. Un distributeur automatique de billets est également disponible comme alternative au guichet.

Espace beauté

Si vous souhaitez faire appel à un spécialiste de la coiffure, de la manucure ou vous procurer une perruque, des professionnels externes se déplacent sur rendez-vous. Demandez conseil au personnel soignant.

Aumônerie œcuménique

Des aumôniers catholiques et protestants, francophones et germanophones, présents sur les différents sites de l'hôpital, œuvrent au sein de l'aumônerie œcuménique de l'hôpital fribourgeois.

Ils proposent aux patients qui le désirent une écoute et un accompagnement. Ils cheminent avec chaque personne qui le souhaite, indépendamment de sa religion ou de ses convictions personnelles, pour l'aider dans sa recherche de sens et de consistance à donner à la vie.

Les aumôniers respectent vos demandes et au besoin vous mettent en contact avec un aumônier de votre confession ou un représentant de votre religion, si possible dans votre langue maternelle. Ils demeurent également à la disposition de vos proches.



Par le biais du service de garde, l'aumônerie œcuménique répond aux demandes de jour comme de nuit, les week-ends et les jours fériés.

Pour nous contacter

Si vous souhaitez une visite, merci d'en faire part au personnel soignant.

Services religieux et lieux de recueillement

Des services religieux sont célébrés régulièrement dans les différentes chapelles de l'HFR (messes, cultes, célébrations œcuméniques).

A la demande, vous pouvez recevoir la communion ou la sainte cène en chambre. Des prêtres se tiennent aussi à votre disposition pour l'onction des malades et la confession.



Colorier au gré de ses envies un mandala peut aider à se recentrer ou s'apaiser.



Préparer votre sortie

La planification de votre sortie de l'hôpital débute à votre arrivée dans le service. Les éventuels besoins de soutien sont préparés et organisés afin de vous faciliter le retour à domicile ou dans un établissement pour une suite de traitement.

Planifiez la vie après l'hôpital – le service de liaison

Après un séjour à l'hôpital, le retour à domicile n'est pas toujours possible, pas tout de suite ou pas dans les mêmes conditions – par exemple, lorsque le traitement doit se poursuivre à la maison.

Dans ces cas, le service de liaison, en collaboration avec vous, organise la mise en place de la structure de soins ou d'aide la plus adéquate en fonction de vos besoins, en faisant appel à vos ressources et celles du réseau extrahospitalier.

Le service de liaison est présent sur tous les sites de l'HFR, ses prestations sont comprises dans le forfait hospitalier.



Si vous n'obtenez momentanément pas de réponse, vous pouvez vous adresser à la réception.

HFR Fribourg – Hôpital cantonal	026 306 37 20
HFR Meyriez-Murten	026 306 70 50
HFR Riaz	026 306 43 10
HFR Tafers	026 306 62 60

Votre départ



Le jour de votre sortie est fixé par votre médecin. Sauf imprévu, vous quitterez l'hôpital dans la matinée **avant 10h00**. Le personnel soignant vous remettra alors vos documents de sortie. Vous pourrez retirer votre bracelet d'identification une fois sorti de l'hôpital.

Avant de quitter votre chambre, assurez-vous de ne pas avoir oublié d'effets personnels. Apportez à la réception votre autorisation de sortie, votre carte de téléphone pour vous acquitter de vos taxes. En cas de perte ou de non-retour de la carte, celle-ci vous sera facturée (CHF 50.00). Pensez également à récupérer les objets de valeurs que vous auriez déposés à la réception.

La suite du traitement, les examens de contrôle et la date de reprise du travail seront définis par votre médecin traitant. Celui-ci reçoit rapidement un rapport succinct, puis un rapport détaillé un peu plus tard.



La facture de votre séjour sera générée dans les semaines qui suivent votre sortie ou la fin de vos soins.

32 Votre opinion

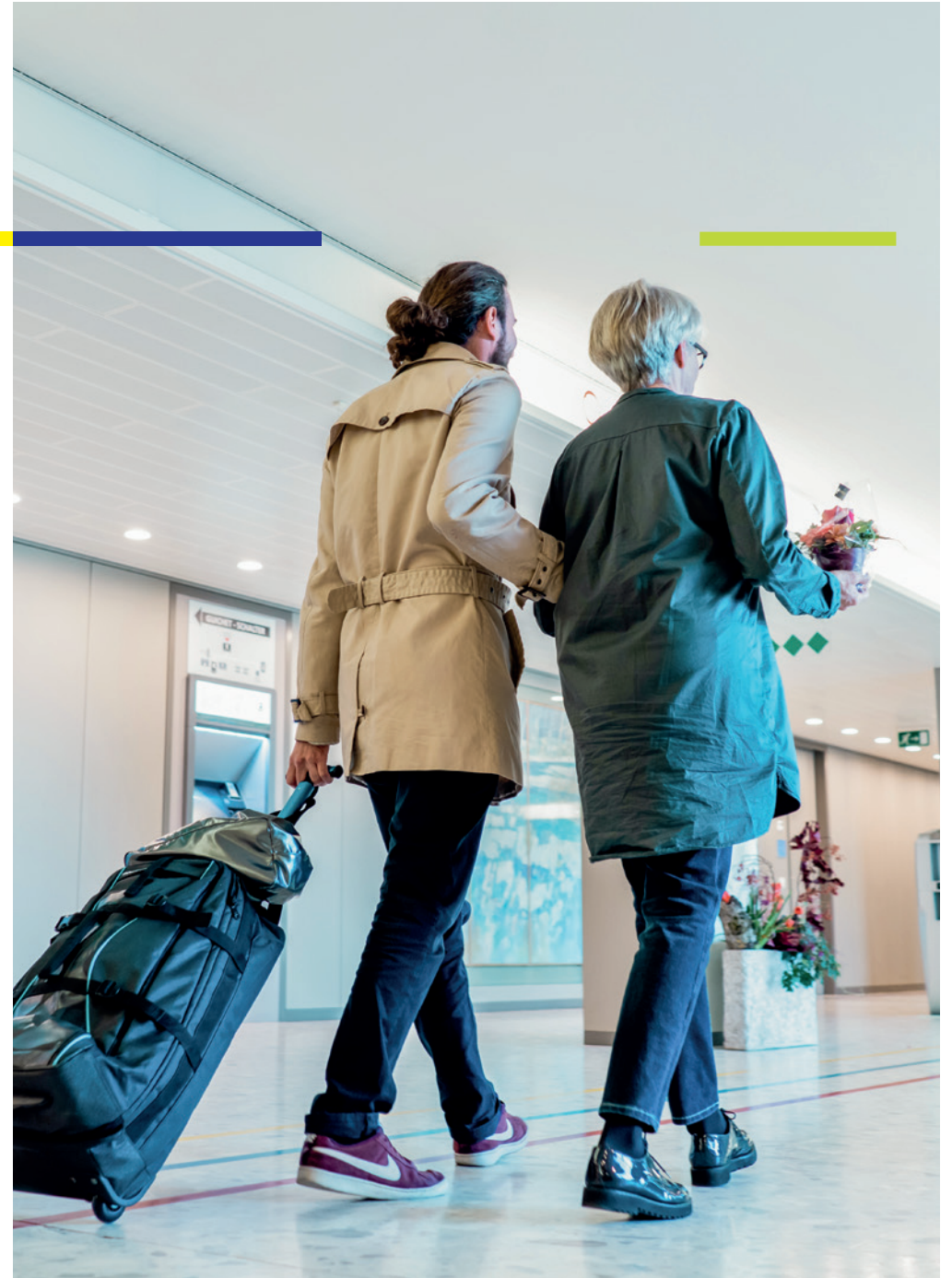
Garantir des prestations d'excellente qualité dans tous nos services représente une priorité absolue à nos yeux. Dans cette optique, votre avis et vos remarques contribuent à l'amélioration de la qualité de nos soins et de la satisfaction de nos patients.

Nous vous invitons donc à remplir le questionnaire que vous recevrez par e-mail ou message sur votre téléphone 7 jours après la fin de votre hospitalisation.

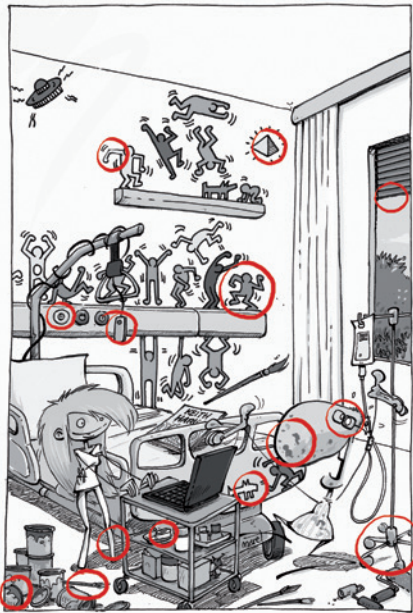


Vos réponses seront traitées de manière anonyme.

Nous vous remercions de la confiance accordée. De notre côté, nous avons tout mis en œuvre pour vous assurer des soins de qualité.



Solutions jeux



6	2	3	9	8	5	7	4	1
1	5	9	6	4	7	8	3	2
4	8	7	3	2	1	9	6	5
3	7	2	8	5	9	6	1	4
9	4	1	7	3	6	2	5	8
8	6	5	4	1	2	3	7	9
5	3	8	2	7	4	1	9	6
2	1	6	5	9	3	4	8	7
7	9	4	1	6	8	5	2	3

facile

4	3	9	1	7	8	6	5	2
6	8	2	9	5	3	4	7	1
5	7	1	4	6	2	3	9	8
3	1	5	2	4	9	8	6	7
2	9	8	7	3	6	1	4	5
7	6	4	8	1	5	2	3	9
1	5	7	3	2	4	9	8	6
9	4	6	5	8	1	7	2	3
8	2	3	6	9	7	5	1	4

moyen





HFR Meyriez-Murten

Chemin du Village 24
3280 Meyriez
026 306 70 00
empfang.meyriez@h-fr.ch



HFR Tafers

Maggenberg 1
1712 Tavel
026 306 60 00
empfang.tafers@h-fr.ch



HFR Fribourg – Hôpital cantonal

Case postale
1708 Fribourg
026 306 00 00
admission.fribourg@h-fr.ch



HFR Riaz

Rue de l'Hôpital 9
1632 Riaz
026 306 40 00
admission.riaz@h-fr.ch